NATIONS UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/607
8 octobre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 66 e) de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

Institut de recherches des Nations Unies sur le désarmement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport sur les activités de l'Institut de recherches des Nations Unies sur le désarmement (voir annexe).

ANNEXE

Rapport sur les activités de l'Institut de recherches des Nations Unies sur le désarmement

TABLE DES MATIERES

		Paragraphes	Pages
I.	INTRODUCTION	1 - 5	4
II.	ORGANISATION ET METHODES DE TRAVAIL	6 - 10	5
III.	PROJETS ACHEVES	11 - 36	6
	A. Désarmement et développement : au-delà des impasses, quelques suggestions pratiques	11 - 12	6
	B. Mesures propres à accroître la confiance en Afrique	13 - 16	6
	C. La dépendance à l'égard des transferts d'armes	17 - 21	7
	D. La question de la vérification dans les négociations de désarmement des Nations Unies	22 - 24	7
	E. Le régime international institué par le Traité sur la non-prolifération	25 - 26	8
	F. La guerre des satellites : l'enjeu pour la communauté internationale	27 - 28	8
	G. Conférence sur les relations entre négociations bilatérales et multilatérales sur le désarmement	29 - 33	9
	H. Programmes de bourses et de stages	34 - 36	10
IV.	ACTIVITES EN COURS	37 - 64	10
	A. Problèmes de désarmement relatifs à l'espace	37 - 43	10
	B. Désarmement classique en Europe	44 - 45	11
	C. Conceptions nationales de la sécurité	46 - 49	12
	D. La relation entre la sécurité et le développement en Afrique du Nord	50 - 51	12
	E. Désarmement et développement	52 - 53	13
	F. Projet pilote de création d'une base de données informatisée sur le désarmement	54 - 60	13

TABLE DES MATIERES (suite)

		Paragraphes	Pages
V.	RELATIONS EXTERIEURES	61 - 64	14
VI.	CONCLUSIONS	65 - 67	15

I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 39/148 H du 17 décembre 1984, l'Assemblée générale a approuvé le statut de l'Institut de recherches des Nations Unies sur le désarmement (IRNUD), qui figure en annexe à ladite résolution.

2. En vertu des dispositions de ce statut, l'IRNUD existe depuis le ler octobre 1980, est un organisme autonome créé par l'Assemblée générale dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies aux fins d'effectuer des recherches indépendantes sur le désarmement et sur les questions connexes, de sécurité internationale en particulier, et travaillant en liaison étroite avec le Département des affaires de désarmement.

3. Le statut prévoit que l'Institut travaille sur la base des dispositions du Document final d la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, première session extraordinaire consacrée au désarmement (résolution S-10/2 de l'Assemblée générale), et que ses travaux ont pour objet :

a) De fournir à la communauté internationale des données plus diversifiées et plus complètes sur les problèmes relatifs à la sécurité internationale, à la course aux armements et au désarmement dans tous les domaines, et en particulier dans le domaine nucléaire, afin de faciliter les progrès, par la voie de négociations, vers une sécurité accrue pour tous les Etats et vers le développement économique et social de tous les peuples;

b) De permettre à tous les Etats de participer en connaissance de cause aux efforts de désarmement;

c) De faciliter les négociations en cours sur le désarmement et les efforts suivis qui sont déployés en vue d'assurer une plus grande sécurité internationale à un niveau progressivement inférieur d'armements, nucléaires en particulier, par des études et des analyses objectives et concrètes;

d) D'entreprendre, dans le domaine du désarmement, des recherches plus approfondies, davantage axées sur l'avenir et à plus long terme, qui aident à mieux comprendre les problèmes qui se posent, et d'encourager des initiatives nouvelles pour de nouvelles négociations.

4. Le présent rapport, qui est soumis à l'Assemblée générale en application des dispositions du paragraphe 6 de sa résolution 39/148 H, par laquelle elle a invité le Directeur de l'Institut à lui faire rapport chaque année sur les activités de ce dernier 1/, porte sur les activités de la période allant de septembre 1986 à septembre 1987. Il a été établi par le Directeur de l'IRNUD, M. Jayantha Dhanapala, qui a pris ses fonctions au ler juillet 1987.

5. Il es rendu compte des activités du Comité consultatif pour les études sur le désarmement, qui fait office de conseil d'administration de l'IRNUD, dans le rapport du Secrétaire général (A/42/61).

II. ORGANISATION ET METHODES DE TRAVAIL

6. L'IRNUD a un personnel très peu nombreux qui, en dehors du Directeur, comprend actuellement un directeur adjoint et deux agents des services généraux. Pour la réalisation des projets inscrits à son programme de recherche, il a surtout recours à des engagements à court terme. Cette méthode de recrutement, qui est adaptée au programme de recherche et conçue en fonction des projets, permet de s'assurer et d'utiliser les services de spécialistes réputés venant aussi bien du système des Nations Unies que de l'extérieur. C'est elle aussi qui a aidé l'IRNUD à développer ses relations et multiplier les contacts avec d'autres instituts et avec des experts indépendants à travers le monde. Les ressources des services de l'Organisation sont pleinement mises à profit pour assurer la coordination, l'économie et la rentabilité.

7. Dans le cadre de son programme de recherche approuvé, et pour en assurer l'application, l'Institut loue les services d'experts indépendants ou d'organismes de recherche, ou établit avec eux des relations de collaboration. Il se met en rapport avec les personnes qu'il juge qualifiées pour participer à ses différents projets de recherche, délimite le cadre de la recherche et examine ensuite le travail de l'auteur avant sa mise au point définitive, sa publication et sa diffusion. Des groupes composés de personnalités connues pour leur compétence et leur expérience peuvent être constitués pour la conduite des projets de recherche afin qu'ils soient réalisés suivant une démarche pluridisciplinaire et tiennent compte des différents courants de pensée.

8. La procédure suivie pour l'élaborer et la mettre au point est exposée dans l'avant-propos de chacune des études publiées par l'IRNUD, pour faire comprendre au lecteur que, même si elle a été effectuée dans le cadre du programme de l'IRNUD et à son initiative, seul l'auteur est responsable de son contenu. Néanmoins, sans prendre parti sur les points de vue exprimés par les auteurs, l'IRNUD garde la responsabilité de la décision de publier et diffuser les divers travaux.

9. Les contributions volontaires des Etats et d'organismes publics et privés assurent l'essentiel du financement des activités de l'Institut. Une subvention au titre du coût des postes du Directeur et du personnel peut être imputée au budget ordinaire de l'ONU, conformément aux dispositions du statut de l'Institut.

10. Au cours de la période considérée, des contributions ont été fournies au Fonds d'affectation spéciale de l'Institut par plusieurs pays et institutions, à savoir l'Allemagne, République fédérale d', l'Australie, le Canada, la France, la Norvège, la Suisse, l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la Fondation Barrow and Cadbury (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et la société Inerg Industries (Panama). En outre, en vertu d'un accord avec le Gouvernement japonais, un projet concernant la création d'une base de données sur le désarmement, d'une durée de trois ans (1986-1989) est financé par prélèvement sur le Fonds d'affectation spéciale des intérêts de la contribution du Japon au Compte spécial de l'Organisation des Nations Unies. L'IRNUD tient à exprimer ici à tous sa gratitude pour leurs généreuses contributions.

III. PROJETS ACHEVES

A. Désarmement et développement : au-delà des impasses, quelques suggestions pratiques

11. La monographie sur cette question a été établie par Nicole Gnesotto, de l'Institut français des relations internationales (IFRI) sous l'autorité de l'Ambassadeur Stéphane Hessel. Elle est divisée en trois parties. La première partie intitulée "Désarmement et développement : trente années de propositions" est consacrée à un examen critique des propositions avancées au cours des 30 dernières années et à l'identification des causes qui ont empêché jusqu'à présent un consensus sur cette question. La deuxième partie "Désarmement et développement : une relation ambiguë" donne une analyse de la relation entre le désarmement et le développement du point de vue de la sécurité. La troisième partie "Quelques suggestions pratiques pour un appel aux forces armées en faveur du développement" énonce des propositions de mesures concrètes visant l'utilisation de moyens militaires pour l'aide au développement et pour des tâches humanitaires.

12. Cette monographie a été publiée au cours de l'été de 1987, avant le début de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, en anglais et en français, en tant que publication de l'IRNUD 2/.

B. Mesures propres à accroître la confiance en Afrique

13. Dans l'étude établie sur cette question, MM. Augustine Mahiga et Fidelis Nji évaluent l'utilité de mesures propres à accroître la confiance en Afrique. Ils montrent que la situation de l'Afrique sur le plan militaire et sur celui de la sécurité diffère de celle de l'Europe, qui a été la première à élaborer des mesures de cette nature, du fait qu'il n'y a pas en Afrique d'opposition d'alliances militaires ni de concurrence entre "blocs" idéologiques. Dans la situation actuelle, des mesures de confiance d'ordre militaire et de sécurité s'imposent moins impérativement comme trait permanent des relations entre Etats africains. Toutefois, il y a eu des cas de suspicion et de défiance mutuelles qui ont même parfois tourné au conflit armé, et, en pareilles circonstances, des mesures appropriées pour accroître la confiance peuvent être nécessaires pour réduire les inquiétudes et faciliter le règlement des conflits.

14. C'est dans la coopération politique, économique et sociale entre Etats africains que l'on peut trouver le plus de possibilités d'instituer des mesures propres à accroître la confiance en Afrique. L'Organisation de l'unité africaine et les diverses institutions sous-régionales du continent offrent les enceintes et les occasions nécessaires pour élaborer et appliquer des mesures de cette nature sur le continent.

15. Selon les auteurs, tout dispositif envisagé à cet égard ne peut pour le moment qu'exclure l'Afrique du Sud parce que la politique d'apartheid, le colonialisme et l'occupation illégale sont la négation même des principes sur lesquels doivent reposer la confiance et la coopération entre Etats.

16. Le manuscrit a été revu par l'Institut et se trouve actuellement en cours de publication. L'étude sera probablement disponible à l'automne de 1987.

C. La dépendance à l'égard des transferts d'armes

17. Le projet de recherche sur cette question a abouti à un manuscrit définitif de M. Christian Catrina, qui est actuellement préparé pour être publié au cours du second semestre de 1987.

18. L'auteur analyse les transferts d'armes classiques pour tenter de déceler dans quelle mesure ces opérations créent des relations de dépendance politico-militaire entre Etats ou renforcent celles qui existent déjà, sans retenir aucun fournisseur ou bénéficiaire en particulier pour des études de cas, ni chercher à déterminer le degré de dépendance dans les relations entre tel fournisseur et tel bénéficiaire, l'objectif étant plutôt d'évaluer le type de structure des importations et exportations d'armements qui aboutit à une forte dépendance. Les considérations théoriques sont étayées sur les données empiriques voulues lorsqu'elles étaient disponibles.

19. Du fait que les Etats qui interviennent dans les transferts d'armes y jouent des rôles différents - de fournisseur, de bénéficiaire et de partenaire dans le cadre de projets multinationaux -, il faut distinguer différents types de dépendance, dont les principaux sont celle des bénéficiaires et celle des fournisseurs. Ces deux types de dépendance sont de nature fort différente, de même que les éléments qui les déterminent.

20. Un exposé des tendances, quantitatives et qualitatives, d'évolution des transferts d'armes classiques, qui s'appuie sur des données du domaine public et de nombreux textes scientifiques, sert de cadre à cette étude. La section consacrée à la dépendance des bénéficiaires met en évidence les liens qui existent entre plusieurs caractéristiques de l'Etat importateur d'armes et la dépendance plus ou moins forte dans laquelle il peut tomber. L'idée que cet Etat se fait du danger qui le menace, son degré d'autonomie et ses possibilités de diversification sont autant d'éléments qui comptent, de même que sa capacité de lancer ou développer des productions nationales d'armements et ses besoins d'appui logistique. En ce qui concerne les fournisseurs d'armes, l'auteur cherche à déterminer à quel point ils sont tributaires de la poursuite de leurs exportations d'armes en évaluant le poids économique de ces exportations par rapport à la balance des paiements et à l'emploi. En outre, on considère le recours au marché extérieur pour atteindre le minimum de production qui exige une saine gestion économique comme un facteur déterminant de la dépendance des fournisseurs.

21. Ce projet n'est pas centré sur les propositions qui ont été faites pour limiter les transferts d'armes classiques. Il a essentiellement pour objet d'indiquer comment les importations et les exportations d'armements peuvent aboutir à une dépendance, de telle sorte que les gouvernements intéressés puissent, s'ils le souhaitent, réaménager la structure de leurs achats ou de leurs ventes de manière à réduire cette dépendance à un minimum.

D. La question de la vérification dans les négociations de désarmement des Nations Unies

22. Cette étude de M. Ellis Morris est consacrée à l'évolution des positions des pays sur la vérification au cours des négociations et pourparlers multilatéraux

menés à la Conférence du désarmement et dans les instances qui l'ont précédée, le Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, la Conférence du Comité du désarmement et le Comité du désarmement. Elle est centrée sur les aspects politiques de la vérification, avec une analyse des principes qui sous-tendent les différentes conceptions nationales. Les positions nationales sont exposées pour ce qui est des questions de désarmement ci-après : désarmement général et complet, cessation des essais nucléaires, Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, interdiction de placer des armes nucléaires sur le fond des mers, armes chimiques et biologiques.

23. Dans sa conclusion, l'auteur examine la démarche des différentes puissances nucléaires et consacre des sections à celle des pays neutres et des pays non alignés, des Etats socialistes et des Etats occidentaux.

24. L'étude est en cours de préparation aux fins de publication, et l'on compte qu'elle paraîtra en anglais et en français à l'automne de 1987, en tant que publication des Nations Unies.

E. Le régime international institué par le Traité sur la non-prolifération

25. Dans la monographie relative à cette question, M. David Fischer analyse le régime international actuel institué par le Traité sur la non-prolifération. La troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a montré que les objectifs inscrits dans ce traité exercent toujours une influence profonde sur le comportement des Etats, de ceux qui sont parties au Traité comme de ceux qui n'ont pas choisi d'être officiellement liés par ses dispositions. Outre un examen de l'intérêt général des Etats à restreindre la prolifération, horizontale et verticale, des armes nucléaires, la monographie présente une analyse du Traité sur la non-prolifération vu sous différents angles, de ses objectifs, des progrès accomplis dans leur poursuite et des perspectives d'avenir, ainsi que des traités régionaux complémentaires, des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des mesures auxiliaires ayant une incidence sur le régime institué par le Traité sur la non-prolifération.

26. Le manuscrit a été examiné au sein de l'Institut, et la publication en est prochaine. Il devrait être disponible en anglais et en français vers la fin de 1987, en tant que publication des Nations Unies.

F. La guerre des satellites : l'enjeu pour la communauté internationale

27. L'étude sur cette question a été établie par un groupe d'experts sous les auspices de l'Institut français des relations internationales (IFRI) et présente une analyse du danger des systèmes antisatellite et des possibilités de créer un régime juridique pour la sauvegarde et la protection des satellites. Le rapport est divisé en quatre parties : les satellites menacés, comparaison des systèmes antisatellite des Etats-Unis et de l'Union soviétique; statut juridique de l'espace et recommandations concernant des principes juridiques; mesures propres à accroître la confiance; et question d'une agence spatiale internationale.

28. Le manuscrit a été reçu par l'Institut et a fait l'objet d'un examen critique des membres de l'Institut. Il est en cours de publication et devrait être disponible en anglais et en français, vers la fin de 1987, en tant que publication des Nations Unies.

G. Conférence sur les relations entre négociations bilatérales et multilatérales sur le désarmement

29. Cette conférence, organisée par l'IRNUD avec l'aide de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales de l'Acacémie des sciences de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, devait initialement se tenir à Bakou en décembre 1986. Elle s'est finalement réunie dans cette ville du 2 au 4 juin 1987. L'Institut exprime sa gratitude aux autorités soviétiques et azerbaïdjanaises et à l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales pour la coopération et l'aide reçues pour l'organisation de la Conférence.

30. La Conférence a groupé 50 participants, responsables gouvernementaux, diplomates et chercheurs, venus de différentes régions du monde, et a été l'occasion de débats stimulants et d'échanges de vues détaillés.

31. La Conférence a tenu cinq sessions, au cours desquelles ont été abordées les questions ci-après :

a) Première session : négociations bilatérales et multilatérales sur le désarmement - différences et analogies (Président : Alexandr Kislov, Directeur adjoint de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales). Des rapports ont été présentés par Rikhi Jaipal et Yuri Nazarkin. Au cours des débats sont notamment intervenus Manfred Mueller, Kurt Spillmann, John Sullivan et Gustave Zoula;

b) Deuxième session : limitation et réduction des armements nucléaires - perspectives bilatérales et multilatérales (Président : Serge Sur, Directeur adjoint de l'IRNUD). Des rapports ont été présentés par Alexei Arbatov, David Emery et Pierre Lellouche. Au cours des débats sont intervenus notamment Viktor Karpov, Cesare Merlini et Eberhard Schulz;

c) Troisième session : prévention d'une course aux armements dans l'espace - perspectives bilatérales et multilatérales (Président : Saad Alfarargi). Des rapports ont été présentés par James Dougherty, Pierre Morel et Stanislav Rodionov. Au cours des débats sont notamment intervenus Luvsandorjiin Bayart, Bhupendra Jasani et Javier Sanz;

d) Quatrième session : armes classiques et chimiques - perspectives bilatérales et multilatérales (Président : James Dougherty). Des rapports ont été présentés par Grigori Berdennikov, Jiri Matousek et Hendrik Wagenmakers. Au cours des débats sont notamment intervenus Asif Ezdi, Andrei Karkoszka, Sten Lundbo et Jean de Ponton d'Amecourt;

e) Cinquième session : mesures propres à accroître la confiance et vérification : perspectives bilatérales et multilatérales (Président : Amada Segarra). Des rapports ont été présentés par Klaus-Jürgen Citron, Vladimir Erofeev

et Paul Meyer. Au cours des débats sont notamment intervenus Ednan Agaev, Herbert von Arx et Janos Petran.

32. La Conférence a été jugée très réussie par les participants, qui ont souligné à quel point les conférences de ce type sont utiles lorsqu'elles permettent aux différents points de vue de s'exprimer et offrent la possibilité d'un débat équilibré et ouvert sur des questions tant générales que plus circonstancielles.

33. Les actes de la Conférence ont été établis à partir des enregistrements. Le texte des rapports et interventions a été envoyé aux intervenants aux fins de révision. Ils seront ensuite publiés en un volume bilingue (anglais-français) qui devrait être prêt avant la fin de 1987.

H. Programmes de bourses et de stages

34. Le Programme de bourses de l'IRNUD permet à des chercheurs de pays en développement d'entreprendre des recherches sur le désarmement au sein de l'Institut. Les chercheurs invités ont continué à apporter à l'Institut une contribution importante dans la poursuite de ses objectifs et se sont déclarés très satisfaits de l'expérience acquise durant leur séjour.

35. Au cours de l'année 1987, l'Institut a accueilli au titre de son programme de bourses M. Amidou Ahmoud (Maroc) et M. Ivan Ivanissevich (Argentine).

36. L'Institut a également accueilli durant l'été de 1987 un certain nombre de stagiaires venus du Canada, des Etats-Unis d'Amérique et de France.

IV. ACTIVITES EN COURS

A. Problèmes de désarmement relatifs à l'espace

37. Le projet de recherche sur ce sujet a trait aux perspectives et aux conséquences d'une course aux armements dans l'espace, et aux moyens de l'empêcher. Il a été désigné par le Conseil d'administration de l'IRNUD comme la tâche prioritaire de l'Institut pour 1986.

38. L'Assemblée générale a évoqué cette étude au paragraphe 12 de sa résolution 40/87 du 12 décembre 1985, aux termes duquel elle :

> "Invite les Etats Membres à communiquer au Secrétaire général, pour le 1er avril 1986 au plus tard, leurs vues sur le champ d'application et le contenu de l'étude entreprise par l'Institut de recherches des Nations Unies sur le désarmement, sur les problèmes de désarmement relatifs à l'espace et des conséquences d'une extension à l'espace de la course aux armements; et prie le Secrétaire général de transmettre les vues des Etats Membres, pour examen, au Conseil consultatif pour les études sur le désarmement, afin qu'il puisse, en sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut, donner à l'Institut, en vue de la rédaction de cette étude, les directives que ces vues lui inspireraient."

39. Pour la réalisation de cette étude, l'Institut a constitué un groupe de direction chargé de guider et orienter les travaux, qui est composé d'experts des pays suivants : Allemagne (République fédérale d'), Argentine, Brésil, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Pologne et Union des Républiques socialistes soviétiques, représentant divers courants de pensée. Il s'agit de MM. A. Arbatov, Y. Boyer, J. Dougherty, S. de Queiroz Duarte, R. Jaipal, A. Karkoszka, B. Maiorsky; R. Garcia-Moritan et S. von Welck. Le Groupe s'est réuni deux fois en 1985.

40. Une première version de l'étude a été soumise au Conseil d'administration de l'Institut à sa session de mai 1986. Après discussion, il a été convenu que l'IRNUD réviserait ce texte pour qu'il puisse être examiné par le Conseil à sa session de septembre.

41. Le projet révisé a été achevé à la fin du mois d'août et diffusé pour examen et observations. A sa session de septembre 1986, le Conseil a eu des échanges de vues prolongés sur les deux versions du projet. Il a été décidé que l'Institut reconvoquerait, dans les meilleurs délais, les experts du Groupe de direction et les auteurs des deux textes en vue d'établir la version définitive de l'étude, en tenant comlpte des indications déjà fournies par le Conseil et des vues communiquées par les Etats Membres.

42. En conséquence, un groupe d'experts s'est réuni à Moscou du 14 au 17 janvier 1987 pour examiner les deux versions de l'étude. La réunion a été l'occasion d'un débat de fond. L'Institut s'est réaffirmé responsable de la conduite des travaux, de la mise au point définitive de l'étude, de sa teneur et de sa publication, le groupe d'experts devant être dûment consulté. Il a été convenu que l'Institut se chargerait d'établir une version de l'étude en tenant compte des deux premières versions et des observations du groupe d'experts.

43. Une dernière réunion du groupe d'experts a eu lieu à Moscou les 14 et 15 septembre, M. E. Agaev succédant à M. B. Maiorsky. Une version définitive a maintenant été établie, et l'Institut compte la publier à l'automne 1987, après avoir dûment consulté le groupe d'experts.

B. Désarmement classique en Europe

44. En se fondant sur deux études rédigées en 1987 par l'Institut français des relations internationales (IFRI) et l'Institut des relations internationales de la République démocratique allemande, l'Institut compte organiser en 1988 une conférence intitulée "Désarmement classique en Europe : options et perspectives". Cette conférence se tiendrait au cours du deuxième semestre de 1988, à Paris ou à Genève.

45. On assurera une participation équilibrée à la conférence de diplomates, responsables gouvernementaux, spécialistes et chercheurs représentant divers courants de pensée. Le sujet intéresse non seulement les pays et l'opinion publique d'Europe, mais également la communauté internationale dans son ensemble. C'est pourquoi l'Institut voudrait qu'il y ait parmi les participants bon nombre d'experts venus d'autres régions, particulièrement des pays non alignés.

C. Conceptions nationales de la sécurité

46. Le projet concernant les conceptions nationales de la sécurité des Etats est inscrit au programme de travail de l'IRNUD depuis plusieurs années. A l'origine, on comptait publier une série d'études concises, comptant 30 à 40 pages chacune, établies par des experts des différents Etats intéressés et présentant les caractéristiques essentielles de la conception de la sécurité de ces Etats. Cette présentation a été respectée dans les études publiées par l'Institut, qui étaient consacrées, dans l'ordre chronologique, à la conception nationale de la sécurité de la Yougoslavie, de la Belgique, de l'Autriche, de l'Union soviétique, des Etats-Unis et de la Chine.

47. Menée de façon systématique, une telle série d'études peut grandement aider à comprendre les politiques nationales et rendre plus aisé à saisir le comportement spécifique des Etats dans un contexte plus général. Elle peut fournir aussi l'explication de certaines difficultés rencontrées au cours des négociations de désarmement. Un objectif universellement admis, tel que le désarmement général et complet sous contrôle international efficace, s'entend de diverses manières en fonction des différentes conceptions nationales de la sécurité, selon la manière dont chaque Etat comprend ses intérêts en matière de sécurité.

48. L'Institut a révisé la présentation et la structure de ces monographies, de manière que les objectifs du projet soient réalisés sans que les études soient entièrement descriptives.

49. Sous cette présentation et cette structure révisées, on entamera, avec la coopération d'auteurs qualifiés, une série de monographies consacrées à certains pays.

D. La relation entre la sécurité et le développement en Afrique du Nord

50. Cette étude offre une évaluation de la relation entre la sécurité et le développement en Afrique du Nord. Elle comprend une brève chronologie des faits intéressant le désarmement qui ont marqué les 40 dernières années, en particulier au sein des Nations Unies, ainsi que des développement sur les notions fondamentales de désarmement, développement, économie et sécurité. Plusieurs rapports de l'ONU sur les relations entre désarmement et développement y sont examinés, et en particulier celui du Secrétaire général, rédigé avec le concours du Groupe d'experts gouvernementaux présidé par Mme Inga Thorsson, sur les rapports entre le désarmement et le développement (A/36/356) 3/, dont certains chapitres sont analysés en détail et dont les conclusions sont en outre comparées avec d'autres écrits sur la question.

51. La seconde partie présente une description de la région, ainsi que des différents Etats qui la composent, du point de vue géographique, économique et politico-militaire, et un exposé de leurs conceptions de la sécurité et du développement. L'étude est complétée par une bibliographie des documents et études consacrés au désarmement et à l'évolution de la question en Afrique et en Méditerranée.

E. Désarmement et développement

52. La Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement s'est tenue à New York, du 24 août au 11 septembre 1987. Le Programme d'action qui figure dans le Document final de la Conférence 4/, adopté par consensus, prévoit que les Etats envisageront d'entreprendre des études sur divers aspects de la relation entre le désarmement et le développement. Il s'agit notamment d'étudier la reconversion à des fins civiles de l'industrie militaire; de déterminer et de faire connaître les avantages qui pourraient découler d'une réaffectation des ressources militaires; et d'établir une base de données améliorée et complète sur les dépenses militaires mondiales et nationales pour pouvoir étudier l'évolution des dépenses militaires.

53. La mise en oeuvre de cette partie du Document final de la Conférence offre des possibilités d'action à l'Institut, qui est orienté vers la recherche, jouit d'une situation unique au sein du système des Nations Unies et a accès aux renseignements issus des organismes internationaux et des institutions nationales qui coopèrent avec lui. On n'oubliera pas que l'Institut a déjà publié deux études sur la relation entre le désarmement et le développement : "Création d'un fonds international du désarmement pour le développement" 5/ (voir résolution 37/84 de l'Assemblée générale du 9 décembre 1987 et document A/38/475, annexe, sect. E.1), publié par l'Institut en 1984, et "Désarmement et développement : au-delà des impasses, quelques suggestions pratiques" 2/ paru en 1987.

F. Projet pilote de création d'une base de données informatisée sur le désarmement

54. Ce projet, d'une durée de trois ans, que le Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche et le développement (IRNUD) a approuvé à sa quinzième session, en septembre 1986, a pour but de créer une base de données informatisée sur des questions précises ayant trait à la sécurité et au désarmement. Il est exécuté dans le cadre d'un accord de projet conclu à cet effet entre l'Organisation des Nations Unies, l'IRNUD et le Gouvernement japonais.

55. Pendant l'année 1987, un programme d'action a été élaboré ainsi que le premier dossier type sur les résultats et l'évaluation de l'Acte final d'Helsinki, l'accent étant mis sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité.

56. Ce dossier comprend pour le moment deux grandes parties :

a) Une partie documentaire, contenant des renseignements bibliographiques ainsi que les textes mêmes des documents officiels pertinents, publiés par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et par la Conférence sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe, ainsi que les rapports et déclarations présentés à l'Organisation des Nations Unies, et dans le cadre de la Conférence sur le désarmement. Ce dossier incorporera progressivement les autres rapports gouvernementaux et parlementaires des Etats participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe;

b) Une partie analytique, contenant des renseignements bibliographiques sur les études, ouvrages, articles et autres rapports à caractère scientifique et universitaire émanant de sources non gouvernementales.

57. Au cours de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, l'IRNUD entend publier, à titre d'exemple, un ouvrage complet de référence relatif à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui comprendra le texte des propositions pertinentes avancées à la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe, et de succinctes observations techniques ainsi qu'une bibliographie d'ensemble. Une lettre a été envoyée en avril 1987 à tous les Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pour leur demander d'autoriser la publication de ces propositions. Les réponses favorables qui sont déjà parvenues de la majorité des Etats, dont certains proposaient même leur concours, ont largement contribué aux travaux entrepris dans ce domaine. Si l'IRNUD reçoit bientôt l'autorisation de tous les Etats concernés, ce dossier pourra être publié en temps voulu. Il s'agira dans ce cas d'un document publié par l'IRNUD, en anglais et en français, avec un numéro de vente de l'Organisation des Nations Unies.

58. D'autres dossiers thématiques ont également été entrepris. D'ici la fin de l'année, l'IRNUD disposera de compilations informatisées des données susmentionnées relatives à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ainsi que de documents de source gouvernementale destinés au dossier thématique sur la vérification.

59. Une liste a été établie recensant les instituts de recherches et autres organismes chargés de réunir des informations et des données sur les questions relatives au désarmement et à la sécurité internationale tandis qu'une grande enquête approfondie des activités de ces établissements va être lancée dans les prochains mois.

60. Des contacts sont actuellement pris avec les institutions gouvernementales et non gouvernementales afin de mettre constamment à jour la base de données de l'IRNUD et de permettre à celle-ci d'échanger des renseignements avec d'importantes bases de données des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

V. RELATIONS EXTERIEURES

61. L'IRNUD a entretenu des relations d'étroite coopération avec le Département des affaires du désarmement du Secrétariat de l'ONU.

62. Plusieurs aspects des activités de l'Institut ont contribué à l'expansion des relations avec les autres instituts de recherches, notamment par la passation avec ceux-ci de contrats de services pour l'exécution du programme de recherche et par l'Organisation de la Conférence de Bakou.

63. De plus, une des premières initiatives du nouveau directeur a été de prendre contact dans le monde entier avec un grand nombre d'instituts de recherches compétents dans le domaine du désarmement et dans les domaines connexes, afin de mettre en place un réseau de coopération avec ces instituts.

64. Le Conseil d'administration a exprimé le voeu que le Directeur lance un appel énergique pour que de nouvelles contributions volontaires soient apportées à l'IRNUD, en vue de financer le programme de recherche de l'Institut. Le Directeur a donc pris contact avec les représentants diplomatiques des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à Genève et à New York, leur a donné des

informations sur l'IRNUD et les a priés d'alerter leur gouvernement au sujet du fait que l'IRNUD a besoin de contributions volontaires. Des contacts ont été également pris avec un grand nombre de fondations publiques et privées dans le cadre de la campagne de collecte de fonds qui a été lancée.

VI. CONCLUSIONS

65. Jusqu'au 31 décembre 1986, date à laquelle a pris fin le mandat de directeur de M. Liviu Bota, les activités de l'Institut ont continué de se ressentir de l'absence de ce dernier. Le Directeur adjoint, M. Hubert Thierry, est parti à la retraite le 30 septembre 1986 et M. Serge Sur a pris sa succession. Le Secrétaire général, après avoir consulté le Conseil d'administration, a nommé M. Jayantha Dhanapala au poste de Directeur de l'IRNUD, avec effet au 1er juillet 1987, date à laquelle M. Dhanapala a effectivement pris ses fonctions. Le Directeur adjoint et le personnel de l'Institut ont néanmoins fait le maximum pour que les travaux de l'Institut se poursuivent normalement au cours de la période pendant laquelle il a été privé de directeur.

66. Les problèmes financiers de l'IRNUD en 1987 ont été surtout dus à la forte réduction de la contribution de l'ONU pour cet exercice. Ces problèmes financiers ont amené à prendre de rigoureuses mesures d'économie qui ont empêché l'IRNUD de s'acquitter pleinement de sa tâche.

67. L'IRNUD continue d'accomplir sa mission conformément à son statut. Cependant, la poursuite de ses travaux dans des conditions satisfaisantes est très largement subordonnée à l'existence de ressources financières plus sûres et plus importantes ainsi qu'au renforcement de son faible effectif.

Notes

1/ Pour les rapports antérieurs sur les activités de l'Institut, voir l'annexe des documents A/38/475, A/39/553, A/40/725 et A/41/676.

2/ Désarmement-Développement : au-delà des impasses, quelques suggestions pratiques, 1987 (UNIDIR/86/13).

3/ Paru ultérieurement sous forme de publication des Nations Unies, numéro de vente : F.82.IX.1.

4/ Voir A/CONF.130/39.

5/ Publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.84.0.2.